



Flash Info | 3 mars 2021

Volume 5 no 25 – 3 mars 2021

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère à l'information
- Philippe Desjardins, conseiller à l'information
- Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

Bonne lecture!





Rôle politique du SPGQ

Du travail réalisé dans l'ombre

Entrevues, communiqués de presse, lettres ouvertes, votre syndicat fait régulièrement des sorties publiques sur différents sujets, seul ou au sein de différentes coalitions. Par contre, une grande partie de son travail s'effectue aussi dans l'ombre. Voici quelques exemples.

Mémoires

Le SPGQ dépose des mémoires sur différents projets de loi. À titre d'exemple, le SPGQ a déposé un mémoire dans le cadre du projet de loi 59 sur la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail. Le syndicat a soulevé différents enjeux comme les risques psychosociaux, le télétravail, la charge de travail du personnel professionnel de la Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du travail, etc.

Votre syndicat a également présenté un mémoire à la Commission des finances publiques dans le cadre du projet de loi 60 modifiant la *Loi sur la fonction publique*. Le SPGQ a notamment demandé des balises claires pour éviter le favoritisme et abordé les disparités dans les pratiques de dotation entre les ministères et organismes.

Vous pouvez [consulter les mémoires](#) sur le site Internet du SPGQ.

Interventions auprès des élus et employeurs

Le SPGQ écrit aussi régulièrement à des élus pour dénoncer des situations et pour les sensibiliser à certains enjeux. Par exemple, une lettre vient tout juste d'être envoyée à des ministres et députés au sujet des problèmes majeurs d'attraction et de rétention pour les psychologues dans la fonction publique et les organismes parapublics. Une lettre a également été envoyée à Revenu Québec, par exemple, au sujet de mesures de sécurité accrues.

Les membres du comité exécutif du SPGQ participent également à des rencontres avec des élus et des employeurs pour discuter de différents enjeux. La présidente du SPGQ, Line Lamarre, a notamment rencontré la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, pour discuter de la protection du patrimoine ainsi que de la situation des musées nationaux et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). La deuxième vice-présidente, Jessica Bourque, rencontrera demain la ministre responsable de la condition féminine, Isabelle Charest, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. Ce ne sont là que quelques exemples.

SUITE PAGE SUIVANTE



Recherche

Le syndicat réalise aussi différentes analyses. Récemment, un grand sondage a été réalisé auprès des membres sur le télétravail. Certains résultats ont été diffusés dans les médias, mais ces recherches permettent d'abord et avant tout de réaliser des interventions bien documentées auprès des employeurs et des décideurs. D'ailleurs, vous êtes invités à répondre à un autre [sondage sur la qualité de vie au travail dans le contexte de la pandémie](#) réalisé par une chercheuse de l'ENAP.

Tout ce travail réalisé dans l'ombre permet de faire avancer les revendications du SPGQ et d'améliorer les conditions de travail de ses membres.

16 mars à 19 h 30 — conférence

Négation des violences contre les femmes : de la tuerie du 6 décembre 1989 à aujourd'hui

Cette conférence propose une analyse des procédés de négation des violences contre les femmes. Elle retracera les procédés médiatiques de renversement de la responsabilité de l'attentat du 6 décembre 1989 dans le traitement du meurtre des 14 femmes, jusqu'aux expressions de négations des violences contre les femmes qui structurent les théories de la symétrie de la violence, de l'aliénation parentale et du syndrome des faux souvenirs.



La conférencière, Mélissa Blais, est professeure au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais. Elle a réalisé une thèse sur les conséquences que provoque le contre-mouvement antiféministe sur le mouvement féministe québécois (UQAM/IREF). Elle s'intéresse également aux effets de la peur sur l'engagement des féministes. Elle est l'auteure du livre « *J'haïs les féministes* » : *le 6 décembre 1989 et ses suites* et codirectrice des ouvrages collectifs *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué* et *Retour sur un attentat antiféministe : École Polytechnique 6 décembre 1989*, parus aux éditions du remue-ménage. Elle termine actuellement une recherche sur les impacts du harcèlement de rue sur les femmes à Montréal.

Pour vous inscrire :

<https://spgq.webex.com/spgq/onstage/g.php?PRID=7eb3e3a9657dd730faaadd8bee6707a>



18 mars à 19 h — conférence

Le racisme systémique... parlons-en!

Racisme systémique : aimeriez-vous mieux comprendre ce que ces deux mots veulent dire? Pourquoi suscitent-ils tant de résistance? Discrimination systémique et racisme systémique sont-ils des synonymes ou des concepts différents? Le racisme se résume-t-il seulement à des comportements individuels ou s'inscrit-il dans un système? Quel est l'impact du racisme systémique sur les droits et la vie des personnes racisées? La Ligue des droits et libertés abordera ces questions et plusieurs autres avec les femmes membres du SPGQ lors de cette conférence.

Cet organisme fondé en 1963 vise à faire connaître, à défendre et à promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits reconnus dans la Charte internationale des droits de l'homme. Depuis sa fondation, ses actions visent l'ensemble de la population de même que certains groupes placés, selon différents contextes, en situation de vulnérabilité : personnes réfugiées et immigrantes, autochtones, femmes, personnes ayant des limitations fonctionnelles, personnes assistées sociales, etc.

Pour vous inscrire (femmes membres du SPGQ seulement) :

<https://spgq.webex.com/spgq/onstage/g.php?PRID=8c71ec5d9dedfdb3c0299121ce239111>



22 mars à 12 h — conférence

Femmes et territoire

Cette conférence se veut une introduction à la réalité des femmes autochtones d'hier à aujourd'hui. Que signifie être une femme autochtone en 2021? Comment les luttes autochtones sont-elles interreliées aux luttes environnementales, à la justice sociale, aux luttes antiracistes et autres?

La conférencière, Melissa Mollen Dupuis, est originaire d'Ekuanitshit sur la Côte-Nord. Dans sa carrière, elle a partagé sa culture innue avec le public. Elle a également contribué à créer la branche québécoise du mouvement *Idle No More* en 2012. Deux ans plus tard, elle a été nommée présidente du conseil d'administration du Wapikoni mobile. En 2017, elle a reçu le prix Ambassadeur de la conscience d'Amnistie internationale. Elle est responsable de la campagne Forêts de la Fondation David Suzuki depuis trois ans.



Pour vous inscrire :

<https://spgq.webex.com/spgq/onstage/g.php?PRID=7eb3e3a9657dd730faaadd8bee6707a>

9 mars à 19 h 30 — conférence

La justice climatique et féministe

Rappel — Cette conférence, offerte dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, présentera les principes de la justice climatique. Alejandra Zaga Mendez, doctorante et chargée de cours en économie écologique à l'Université du Québec en Outaouais, montrera la façon dont les inégalités sociales, et plus particulièrement les inégalités de genre, sont accentuées par les changements climatiques. Finalement, elle identifiera des moyens pour lutter contre toutes ces inégalités à partir d'une posture féministe (voire écoféministe) et inclusive.



Pour vous inscrire :

<https://spgq.webex.com/spgq/onstage/g.php?PRID=7eb3e3a9657dd730faaadd8bee6707a>

Voyez également les autres conférences offertes par le SPGQ en consultant le [calendrier des événements](#)



Regards féministes

Françoise David parle de parité

Françoise David a parlé de l'importance de la parité avec les membres du SPGQ dans le cadre d'une conférence virtuelle, le 24 février dernier.

Militante féministe de longue date, elle juge important que les femmes soient présentes dans les organisations afin que celles-ci soient rapidement alertées quant aux enjeux qui touchent les femmes. Malheureusement, elle constate également que les femmes vivent toujours des problèmes de discrimination systémique et subissent des inégalités sociales importantes. D'où l'importance d'avoir des femmes leaders.



L'ancienne co-porte-parole de Québec Solidaire a également signalé qu'en politique, le mode de scrutin proportionnel favorise la parité entre les hommes et les femmes. D'ailleurs, elle suggère d'obliger les formations politiques à proposer 50 % de candidates. Dans son ancienne formation politique, c'était une obligation enchâssée dans les statuts et règlements.

Finalement, Mme David invite les femmes à oser et à poser leur candidature lorsqu'il y a des postes disponibles!



Comités du SPGQ

Des élections à venir sous peu

Lors de la réunion du conseil syndical des 11 et 12 mars 2021, des élections auront lieu pour combler des postes dans les comités suivants :

- [Comité d'appel sur l'application au Règlement no 3](#)
(Trois postes vacants dont un réservé à une femme. Ces personnes ne sont pas habilitées à siéger au conseil syndical.)
- [Comité des statuts et règlements](#)
(Un poste vacant réservé à une femme)

Tous les membres peuvent déposer leur candidature à l'un des postes de ces comités afin de participer à la vie de leur syndicat. Veuillez noter qu'il n'est pas nécessaire d'être délégué pour postuler.

Pour plus d'information, consultez le mandat du [comité d'appel sur l'application au Règlement no 3](#), celui du [comité des statuts et règlements](#) ainsi que le [gabarit de curriculum vitae](#). Le curriculum vitae de deux pages maximum doit être envoyé avant 17 h le mercredi 10 mars 2021 à Caroline Viau (cviau@spgq.qc.ca).



Sondage sur la qualité de vie au travail

Rappel —Le SPGQ vous invite à répondre à un questionnaire sur votre qualité de vie au travail dans le contexte actuel de la pandémie COVID-19.

Voici le lien pour y participer :
<https://sondages.enap.ca/limesurvey/index.php/976723?lang=fr>

Cette enquête menée par Maude Boulet, chercheuse à l'École nationale d'administration publique (ENAP), s'inscrit dans une recherche visant à documenter la qualité de vie au travail et le bien-être des travailleurs à travers les administrations publiques et le secteur privé. Cette étude poursuit également l'objectif d'examiner la qualité de vie au travail en fonction de la diversité démographique et elle s'intéresse au rôle des pratiques de gestion des ressources humaines dans le bien-être des travailleurs.

La date limite pour répondre au sondage est le 7 mars.

Télétravail

Quoi faire pour vos déclarations de revenus?

Rappel – En raison de la pandémie, nous nous retrouvons en télétravail, une situation prévue par les lois fiscales. Les autorités fiscales ont donc récemment modifié la législation afin d'y ajouter une modalité simplifiée pour réclamer la déduction pour travail à domicile.

La récente annonce du Conseil du trésor ([un remboursement allant jusqu'à 400 \\$ pour les fonctionnaires en télétravail](#)) n'a aucune incidence sur la fiscalité, quelle que soit la méthode utilisée. Il s'agit uniquement de remboursement de dépenses.

La **méthode simplifiée**, qui ne nécessite pas de formulaire, est limitée à 400 \$ pour l'année 2020 à raison de 2 \$ pour chaque journée de télétravail, et ce, pour un maximum de 200 jours. Cette méthode s'adresse aux personnes qui ont effectué 50 % de leur travail à domicile sur une période de quatre semaines en raison de la crise sanitaire.

La **méthode détaillée** permet une déduction qui n'est pas limitée, mais demande la présentation d'un formulaire à obtenir de l'employeur qui le produira si vous répondez aux conditions requises.

[LIRE LA SUITE](#)



Délégation et comité

Nouvelles formations

Rappel — De nouvelles formations en visioconférence se sont ajoutées au calendrier de formations destinées à la délégation du SPGQ.

Les formations offertes seront les suivantes :

- Mobilisation en temps de négociation;
- Négociation;
- Devoir de représentation;
- Accompagner un membre;
- Mesures administratives et disciplinaires
- Rédaction des griefs
- Convention collective fonction publique
- Comprendre son organisation syndicale
- Harcèlement psychologique
- Droit de gestion : les limites
- Santé et sécurité au travail
- Civilité au travail
- Invalidité et assurance
- Nouveaux membres CMRP-CMOT

La durée des formations est d'une demi-journée et le nombre de participants sera de 20 pour chacune d'elles.

[Cliquez ici pour vous inscrire aux formations.](#)

Bien que le nombre de participants soit limité, le SPGQ vous invite à vous inscrire sur la liste d'attente au cas où des places se libéreraient. Le syndicat vous remercie pour votre dévouement et vous pouvez compter sur le soutien de l'organisation.



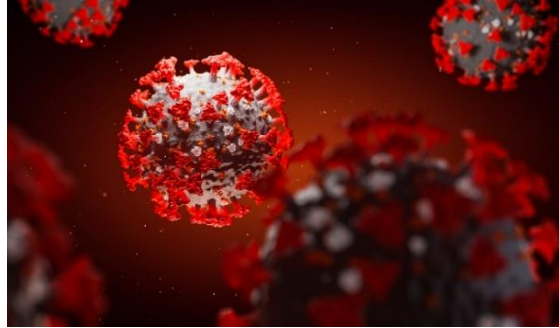
Coronavirus (COVID-19)

Le SPGQ vous informe

Rappel – La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans les pages suivantes.

- [Coronavirus \(COVID-19\)](#)
- [Foire aux questions](#)

Ces pages sont mises à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : <https://spgq.qc.ca/derniere-heure/>.



Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).

Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.



Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à communications@spgq.qc.ca!

(MFQ, ARQ) [Le Québec est à l'avant-garde de la transparence fiscale](#)

Finance et investissement, 24 février 2021

(SHQ) [Lancement d'un chantier de 48 logements abordables dans Outremont](#)

Cision, 25 février 2021

(AMF) [Mars, mois de prévention de la fraude — L'Autorité réitère son appel à la vigilance](#)

Cision, 1^{er} mars 2021

(ITHQ) [L'ITHQ lance des kits à fondue au fromage composée de fromages québécois!](#)

Nightlife.ca, 26 février 2021

(MAC) [Un chantier d'idées pour nos lendemains au MAC](#)

Le Devoir, 27 février 2021

(MCQ) [Un poste en affaires autochtones pour décoloniser le Musée de la civilisation](#)

Radio-Canada, 22 février 2021

(BAnQ) [Des contenus numériques éducatifs et artistiques pour les enfants](#)

Radio-Canada, 28 février 2021

(MNBAQ) [Errance sans retour : touchés en plein cœur par les réfugiés rohingyas](#)

Journal de Québec, 27 février 2021

FLASH INFO

SPGQ



(MCC, SPGQ) [Le ministère de la Culture ferme discrètement sa bibliothèque](#)
Le Devoir, 25 février 2021

(MCC, SPGQ) [Fermeture de la bibliothèque du ministère de la Culture](#)
Le Devoir, 25 février 2021